



## AUTORISATION DE DÉBIT

Prrière de remplir toutes les sections afin de charger votre institution financière d'effectuer les paiements directement à partir de votre compte. Retournez au bénéficiaire le formulaire rempli avec un chèque vierge marqué « ANNULÉ ! » (Insérez le nom de l'entreprise et son adresse postale complète).

### BÉNÉFICIAIRE

Nom de l'entreprise <b>LA CORPORATION DE DISTRIBUTION ÉLECTRIQUE DE HEARST</b>	
Rue <b>925 RUE ALEXANDRA</b>	
Ville <b>HEARST, ONTARIO</b>	Code postal <b>P0L 1N0</b>
Numéro de téléphone <b>705-372-2815</b>	

Succursale de l'institution financière – s.v.p. en lettres moulées

Nom de l'institution financière
Rue
Ville
Code postal

Titulaires de compte (tireurs) – s.v.p. en lettres moulées

<input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> Mlle	Nom	Prénom
Nom de l'entreprise		
Rue		
Ville	Code postal	
No de succ. et d'inst.	No. de compte	

Je(nous), titulaire(s) du compte, autorise (autorisons) le bénéficiaire et l'institution financière susindiqués à débiter mon (notre) compte, à la succursale susindiquée de l'institution financière, en vertu des conditions convenues par moi (nous) avec le bénéficiaire, jusqu'à ce qu'un avis écrit du contraire soit donné par moi (nous) au bénéficiaire.

La succursale de l'institution financière à laquelle je (nous) maintiens (maintenons) le compte n'est pas tenue de vérifier que le(s) paiement(s) est (sont) tiré(s) conformément à cette autorisation.

Un débit, sous forme papier, électronique ou autre, au montant de \_\_\_\_\_ \$ peut être tiré sur mon (notre) compte le 1 \_\_\_\_\_ de chaque **mois** \_\_\_\_\_, à compter du \_\_\_\_\_.

Les effets débités par erreur seront remboursés sous réserve d'un avis donné par moi (nous) à la succursale du compte dans les 90 jours, dans l'une ou l'autre des conditions suivantes :

- Je (nous) n'ai (n'avons) jamais donné l'autorisation au bénéficiaire ;
- Le débit préautorisé n'a pas été tiré conformément avec cette autorisation ;
- Mon (notre) autorisation a été révoquée ;
- Le débit a été porté au mauvais compte en raison d'une erreur du bénéficiaire quant aux renseignements sur le compte.

Je (nous) comprends (comprenons) qu'une déclaration écrite à cet effet doit être donnée à mon (notre) institution financière.

Je (nous) reconnais (reconnaissons) que la remise de la présente autorisation au bénéficiaire constitue sa remise par moi (nous) à l'institution financière susindiquée.

\_\_\_\_\_  
Signature(s) du (des) titulaire(s) du compte

\_\_\_\_\_  
Date

\_\_\_\_\_  
Signature(s) du (des) titulaire(s) du compte

\_\_\_\_\_  
Date